Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/07/2025 à 14h03
Référence de l'AR : 010-241000405-20250710-03-DE
Affiché le 18/07/2025 ; Certifié exécutoire le 18/07/2025

REGION de BAR AUBE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°	03	10 .07	25

Département de l'Aube

Arrondissement de Bar-sur-Aube

Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 50
Nombre de conseillers en exercice :.....50

Date de convocation : 4 juillet 2025

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communaute, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 04/07/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DEREPAS Martine, GAGNANT Thomas, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLO Denis, PETIOT Claude, PETIT Florence, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BARBIEUX Philippe pouvoir donné à JOBERT Didier, DESCHARMES Michel pouvoir donné à BORDE Philippe, HONERCHICK Romain pouvoir donné à CAILLET Laurence, LEMOINE Pascal pouvoir donné à PETIT Florence, PETIT Pascale pouvoir donné à BAUDIN Claudine, PICOD Gérard pouvoir donné à BERTHIER Patrick, RENARD Régis pouvoir donné à BOCQUET Evelyne, VAN-RYSEGHEM Isabelle pouvoir donné à DANGIN Anita

Absents : AUBRY Michel, CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, GEOFFROY Mikaël, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Pierre, NOBLOT Christophe, VERVISCH Karine, YOT Olivier, DEROZIERES Jean-Luc, LORIN Thierry, VAIRELLES Mickaël.

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....26
Absents ayant donné mandat de procuration.....8
Absents.....16
Absents représentés.....0
Votants.....34

OBJET : AVENANT CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE - RECONSTRUCTION D'UN GYMNASE A LA CITE SCOLAIRE GASTON BACHELARD

Pour : 34	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Monsieur le Vice-Président fait état du projet de construction du futur gymnase à la cité scolaire Gaston Bachelard. Le marché de maîtrise d'œuvre avec la société 5 Cinq Architecture a été signé le 24 novembre 2021 pour une durée de 37 mois comprenant études et travaux. La collectivité ayant été en attente de l'ensemble des cofinancements (Etat, Région, Département), la consultation pour la réalisation des travaux n'a pu être lancée que le mois dernier ce qui induit un allongement dans la durée d'exécution du contrat de maitrise d'œuvre. De plus, suite à la réalisation de l'étude de sol G5, il s'avère que des cavités krastiques ont été découvertes. Une étude complémentaire doit être réalisée consistant dans des carottages dans le sol. Cette étude prolonge également la durée des travaux qui est portée à 28 mois au lieu de 20 mois. Il précise que ces prolongations de délais sont sans incidence financière sur le contrat.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'avenant n°2 au marché de maitrise d'œuvre avec la Société 5 Cinq Architecture consistant dans la modification de la durée du contrat qui est modifiée comme suit :
  - Durée des travaux : 28 mois (période de préparation comprise)
  - Durée globale d'exécution du marché : 76 mois (études et travaux).

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,

Président